

L'ÉCHO DU CIRON

—
BERNOS BEAULAC

LE MOT DU MAIRE

JANVIER 2021

A tous nos concitoyens,

Malgré les circonstances actuelles, où nos libertés sont sacrifiées à cause d'une pandémie, nous nous efforçons, comme nous vous l'avions promis, d'être à l'initiative d'activités qui rendent notre village plus attrayant. La mise en place du marché dans notre commune en est un exemple. Ce lieu de convivialité que vous avez plébiscité, dans une période où le confinement plonge une grande partie de nos amis dans une grande solitude, est une véritable bouffée d'oxygène. Vous êtes nombreux à apprécier les produits de qualité et l'accueil chaleureux. Je remercie l'Union des Commerçants et Artisans qui, en deux mois, a obtenu ce résultat et tous ceux qui contribuent par leur présence à le pérenniser. Vous êtes unanimes, notre commune renaît, le travail d'embellissement et de développement n'en est qu'à ses débuts.

L'année 2020 a vu le départ de Madame Bibes, embauchée le deux janvier. Son poste ne sera pas pourvu car le service a été réorganisé autour des secrétaires, qui depuis mon installation, ont démontré leurs compétences, leur motivation et leur engagement. Par ailleurs la commune fonctionne grâce à l'implication de tous les personnels à qui je rends hommage pour les résultats obtenus.

L'année 2021 débute et je sais que je peux m'appuyer sur le travail et la rigueur de mon équipe, elle est exemplaire, je m'en porte garante. Ainsi elle verra la concrétisation de certains de nos projets comme celui du développement autour de l'école : parcours santé, aire de jeux accolée à l'école (celle du Foirail restaurée mais excentrée est peu utilisée), ferme d'animation. L'école reste bien entendu notre priorité. Quant aux travaux à l'ancienne pharmacie pour créer un bureau de poste et des appartements, l'étude en commission devrait commencer en début d'année.

Élus et surtout responsables, notre promesse de protéger vos intérêts est présente à tout moment dans la mise en place de tous ces projets que vous avez su apprécier et dont vous nous avez confié la tâche. Sans perdre de vue notre objectif de développement de la commune, nous vous devons clarté et vérité sur les coûts, qui seront étudiés au plus près. Ces travaux de réflexion se font lors des réunions de commissions auxquelles l'opposition est invitée mais pas toujours présente, et également lors des conseils municipaux. Pour exemple, la majorité a proposé de réfléchir lors du dernier conseil municipal, sur une éventuelle reprise de la base nautique afin de l'exploiter au mieux. Son développement aura un impact positif sur l'activité économique.

Enfin je vais m'appliquer, avec les membres du CCAS, à me rapprocher des personnes les plus isolées afin de leur apporter chaleur et réconfort.

Monsieur Comte Sponville, philosophe, écrivait le mois dernier que l'éducation des enfants passait avant la santé des grands parents ! Non Monsieur, les grands parents sont le socle de l'ensemble de la famille et on ne sépare pas les éléments d'une même structure. Les enfants et petits-enfants auront à cœur de leur témoigner leur affection en tenant compte des mesures obligatoires pour la protection de tous.

Les fêtes de fin d'année ont été perturbées cette année, mais il ne suffit pas d'être nombreux pour être heureux. Je vous souhaite, malgré ces contraintes, de passer une excellente année 2021 dans l'amitié et l'amour de vos proches tout en tenant compte des exigences de la situation actuelle.

Jacqueline Lartigue Renouil
Maire

Vos élus vous souhaitent tous leurs vœux pour l'année 2021.

ACTUALITÉ MUNICIPALE



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Les horaires du bureau de poste de Bernos-Beaulac ont évolué depuis le 05 octobre. En plus de la matinée, la poste était ouverte l'après-midi de 14h à 16h45 les lundis, mardis, mercredis, vendredis et de 16h à 18h45 les jeudis. L'objectif était de proposer aux Beaulacais une ouverture plus large répondant au mieux au quotidien de chacun et de relancer sa fréquentation.

Malheureusement, le bilan n'est pas satisfaisant, certaines matinées ou certains après-midi sont désertés. C'est donc dans un souci de rationalisation (d'économie) que nous adaptons à nouveau les horaires sur la base de la fréquentation constatée.

La poste sera désormais ouverte à compter du 04 janvier 2021 :

lundi, mardi, mercredi, jeudi vendredi 8h15-11h15 mardi 16h-18h45

En 5 ans, ce sont plus de 900 bureaux qui ont disparu en France. Notre poste existe toujours, mais son activité reste trop faible au regard des attentes de l'entreprise « La Poste ». C'est pourquoi, il est de l'intérêt général que nous utilisions ses services afin que notre agence soit maintenue.

Privilegions notre bureau de poste pour qu'il ne disparaisse pas !!

CCAS - En collaboration avec le CIAS de Bazas, le CCAS de la commune a organisé au mois d'octobre des

**Ateliers
numériques**

Une intervenante de l'ASEPT a formé un petit groupe de 6 personnes désireuses de se familiariser avec l'outil informatique. La pratique s'est faite sur des tablettes. La situation sanitaire et le confinement ont interrompu ces activités. Le CCAS prévoit également de programmer d'autres ateliers sur des thèmes différents destinés à nos aînés.

Renseignements à la mairie pour les ateliers à venir.



Les repas, distribution de colis à nos aînés, distribution de vêtements, ces projets de fin d'année, sont subordonnés au déconfinement. Ils ne seront pas abandonnés seulement repoussés sans doute en janvier lorsque les déplacements seront autorisés.

La mairie reste à votre écoute pour toutes demandes ou propositions.

Les cloches

Depuis longtemps elles nous manquaient, les voilà de retour. Avec beaucoup de retard et des relances incessantes les travaux ont été faits pour la plus grande joie des habitants.



Nous avons été privés de présentation des élus, nous sommes privés de présentation des vœux en raison de la crise sanitaire, néanmoins le Père Noël est passé à la mairie en notre absence sans faire de bruit et a laissé des jouets pour les enfants de notre personnel.



Transport communal gratuit - La commune propose à 7 personnes maximum parmi nos aînés une navette vers Bazas le mercredi matin ou après-midi à définir tous les 15 jours. ***Renseignements et inscriptions à la Mairie***

Bibliothèque : Nous avons la chance d'avoir une bibliothèque sur la commune et des bénévoles qui vous y attendent tous les vendredis (sauf jours fériés). **Alors profitez-en !!**

Les cadeaux pour nos aînés de 70 ans et plus ont été prévus, si certains d'entre vous n'en reçoivent pas, faites-vous connaître à la mairie nos listes étant incomplètes.

Un arbre un enfant

Nous nous étions engagés lors des élections à fêter les enfants nés durant l'année en cours par la plantation d'un arbre. Cette opération pour 2020 que nous avons baptisée "un arbre un enfant" devait avoir lieu en novembre, moment le plus propice pour les plantations. Malheureusement les mesures sanitaires nous ont contraints à reporter cette fête. Que les nouveaux parents se rassurent, nous les contacterons au printemps...



MARCHÉ

Mme Jacqueline LARTIGUE a convié fin août l'ensemble des commerçants et artisans de la commune pour leur proposer de relancer l'association afin de mettre un marché en place : L'UCABB - Union des Commerçants et Artisans de Bernos-Beaulac renaît.

Valérie SELLAM en a pris la présidence, Michaela KARADJIAN-SCHOTTE la trésorerie et Frédéric TATARD le secrétariat.



Ce partenariat, avec la commune qui gère la logistique et la sécurité, permet de vous proposer chaque vendredi matin depuis le 6 novembre, un marché de producteurs. Il se situe rue de la poste. Débuté avec 12 participants, en trois vendredis ce sont 8 commerçants qui les ont rejoints. Les commerces non essentiels viendront grossir les rangs des participants de la première heure, dès que les autorisations seront données.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là, un **MARCHE DE NOËL** élargi aux commerçants de produits non alimentaires a été organisé le samedi 19 décembre avec la venue du Père Noël. Petits et grands ont pu déguster quelques douceurs offertes par l'association et gagner de nombreux paniers surprises. Vous avez accueilli tout cela avec beaucoup d'enthousiasme.



Ces marchés permettent de développer l'activité économique de notre commune et d'apporter de la convivialité.

***Le succès est donc au rendez-vous, l'objectif est atteint !
Nous comptons sur vous pour que notre marché perdure...***

L'ÉCOLE

Des travaux à l'école ont dû être réalisés avant l'exercice obligatoire d'alerte incendie. En effet, si l'ensemble du dispositif incendie était opérationnel, la sonnerie de l'alarme ne fonctionnait pas depuis plusieurs mois. Il a donc fallu mettre le système aux normes. Le coût est de 930,38€. L'alerte s'est donc bien déroulée.

Le test alerte intrusion quant à lui, confirme que le système en place n'est pas complètement opérationnel. Ces tests obligatoires permettent de mettre en avant les défaillances des alarmes et des procédures d'évacuation au sein de l'école pour les rendre efficaces.

Une dizaine de tablettes neuves ont été trouvées dans les placards de l'école. Elles trouveront bien sûr leur place auprès des enseignantes ou des enfants selon les besoins de chacun.



Pour tous les courageux qui souhaitent se rendre à l'école en vélo, un hangar à vélos flambant neuf les attend.

Départ à la retraite

Rachelle, employée depuis 2006 dans la commune, travaillant à la cantine et à la garderie a pris sa retraite le 1er octobre dernier.

Mme Le Maire, les élus et ses collègues ont voulu la remercier pour tout le service qu'elle a effectué à l'école et c'est autour d'un pot de l'amitié restreint que chacun a pu lui souhaiter une retraite bien méritée.



Son poste est dorénavant occupé par *Sophie Daynes* qui a très vite trouvé ses marques auprès des élèves et de ses collègues. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école et dans notre commune.

La cantine - Après de longues années de fonctionnement, la cellule de refroidissement qui permet de refroidir de 63° à 10° en moins de 2 heures, comme le veut la réglementation, montrait depuis plusieurs mois des signes de vieillissement.

Elle est tombée en panne en octobre. Nous avons donc dû procéder à son remplacement rapidement.

Seul un fournisseur sur les trois contactés proposait une cellule de refroidissement correspondant aux critères demandés.

Le coût est de 4 480€.



Notre cantine scolaire, reconnue pour la qualité de ses repas et de ses équipements !

Presque 300 repas sont préparés les jours d'école par Sébastien LESPES et Isabelle DULUC.

Une nouvelle organisation a été mise en place depuis la rentrée scolaire de septembre qui porte ses fruits.

Les repas sont désormais proposés par la société AGAPRO et sont élaborés avec la collaboration d'une diététicienne. Des produits frais sont privilégiés pour proposer aux enfants des menus variés et à thèmes.

La commune s'efforce de rendre ce temps de restauration le plus convivial possible.

Les scolaires de Bernos-Beaulac ainsi que ceux des communes à qui nous fournissons les repas nous font régulièrement part de leur satisfaction.

L'organisme public, la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) est intervenue courant septembre pour vérifier si les observations qu'elle avait faites en décembre 2019 avaient été prises en compte.

A notre arrivée, nous avons pris connaissance de ce rapport et avons investi environ 1 900 euros pour y répondre (mesures automatisées de la température des congélateurs et rideaux lanières thermiques).

Une fois par mois, des contrôles sanitaires sont effectués à la cantine et dans les cuisines par un organisme indépendant pour vérifier l'absence de bactéries dans les plats. Des recherches sur la bactérie de la légionellose (*L. pneumophila*) sont également pratiquées une fois par an pour vérifier la bonne qualité de l'eau.



Ces contrôles sont négatifs et garantissent la qualité sanitaire des repas. Ses contrôles concernent également les douches du stade, jusqu'à présent non effectués malgré la législation en vigueur.

Le contrat, nouvellement renégocié, prendra en compte également ces douches à partir de janvier 2021. Les tarifs du nouveau prestataire LDA33 qui remplacera BIOVAL au 1er janvier 2021, nous permettra d'absorber ces nouveaux contrôles et même de faire quelques économies.

Ces coûts représentent environ 1 350 euros par an (environ 1650 euros avec l'ancien prestataire pour une prestation équivalente).

Un 3ème prestataire sollicité, LABHYA qui pratiquait les mêmes tarifs que BIOVAL n'a pas été retenu.

Défibrillateurs

Ils seront obligatoires à compter de janvier 2021, les précédents défibrillateurs achetés étant hors d'usage, nous étudions la location avec entretien compris pour équiper la commune. Nous envisageons de la doter de 3 défibrillateurs répartis au foyer rural, à l'école en extérieur et au stade en intérieur.



Hommages

11 novembre et 5 décembre 2020
Deux journées d'hommage à tous les morts
pour la France.



Don à l'église de notre commune

Fidèles et visiteurs qui entrent dans l'église, vous découvrirez à gauche de la nef "**Notre Dame du Perpétuel Secours**" œuvre réalisée par **Darie Schotte**, maman de Michaela KARADJIAN-SCHOTTE qui en a fait don à la commune.

En souvenir des années heureuses passées dans notre village, Darie a souhaité offrir cette céramique.



Cette artiste a laissé un nombre considérable d'œuvres extraordinaires regroupées dans la maison familiale qui sert d'écrin.

Michaela propose parfois des visites au cours desquelles elle emmène l'hôte dans un voyage où L'AMOUR MATERNEL ET PROTECTEUR est omniprésent.

Un grand merci à Darie et Michaela.

ESPACES VERTS ET TECHNIQUES

Ramassage des déchets verts - un service à la population

Le service mis en place connaît un vif succès. Pour qu'il puisse être proposé dans les meilleures conditions à tous ceux qui n'ont aucun moyen d'évacuer leurs déchets verts, chaque famille pourra en bénéficier 1 fois par an à hauteur d'un camion en volume. Ces derniers doivent être conditionnés en fagots.

Le broyage sera malgré tout privilégié. Nous ne broyons que du vert et non du bois mort.

Le tarif est de 20 euros de l'heure. Agent technique compris .

Renseignements et inscription à la mairie.

De nombreuses réparations...

... ont du être effectuées sur le matériel vieillissant. Il a fallu remplacer les couteaux et les marteaux du broyeur. Si nous avions pris le fournisseur habituel, nous en aurions eu pour 1 300 euros. Suite au démarchages et aux recherches de fournisseurs, cela nous à coûté 350 euros.

Le groupe électrogène, en panne depuis 2 ans avait le réservoir, les durites et le carburateur hors service. Cette remise en état aurait dû nous coûter très cher. Mais c'est sans compter sur le professionnalisme et la pugnacité de nos agents qui à force de démonter, nettoyer et remonter les pièces, on fait baisser la facture à moins de 1 000 euros.

Pour le matériel des espaces verts, il a été effectué : la réparation de trois débroussailleuses par nos agents techniques. La réparation et l'entretien des tondeuses auto-portées (après différents devis, 500 euros au lieu de 2 000 euros), la mise en place d'un nouveau portail à l'école donné par Jacqueline LARTIGUE RENOUIL.

L'ensemble du matériel roulant a été vérifié, contrôlé et réparé. Tout ceci afin que la commune présente un aspect agréable, les agents doivent en être remerciés.

LES ASSOCIATIONS

L'Association Bien Vivre à Sainte Germaine a participé au Forum des Associations le 12/09/2020, nous avons animé notre stand par une pêche aux canards réservée aux enfants. Le 10 octobre 2020, nous avons pu tenir notre Assemblée Générale, sous le préau de l'école, en présence de Mme Lartigue, maire de la commune, nous la remercions pour sa présence et nous remercions également les adhérents.



Le bilan de la saison 2019/2020 est positif, nous préparons les activités à venir dans la mesure du possible, décoration du quartier Ste Germaine pour Noël avec le traditionnel sapin et pour 2021 nous envisageons de faire des activités de plein air (concours de pêche, marché gourmand etc...).

Nous vous souhaitons une bonne année et nous vous disons à très bientôt.

le Bureau

LA VIE LOCALE

Vous venez d'arriver sur la commune... n'hésitez pas à venir vous faire connaître à la Mairie.

Accompagnatrice à domicile d'enfants handicapés

Kelly PEYRELONGUE Du lundi au vendredi :

06.72.27.76.90

kp.accompagnement@outlook.com Facebook :

kp.accompagnement

Accompagnement dans les actes au quotidien

Accompagnement de l'enfant en situation de handicap
dans ses déplacements

Ateliers et activités personnalisées

Repas thérapeutiques

Soutien scolaire...

LE MOT DE L'OPPOSITION

Des dépenses prioritaires ?

En tant qu'élus responsables, nous sommes attentifs à la gestion des priorités et à la bonne utilisation de l'argent public. Toute dépense, qu'elle soit de fonctionnement ou d'investissement, se doit d'être opportune, réfléchie et justifiée. C'est de votre argent dont on parle.

C'est avec cette préoccupation que nous prenons connaissance des premières ébauches de projet de la majorité, par lesquelles la rétrocession de la halte nautique, actuellement gérée par la Communauté de Communes.

Cette option doit être étudiée plus en détails. En effet, quel avenir envisage-t-on pour ce site ? Quel surcroît de travail pour les employés, quelles charges financières pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments ? Faute de réponses précises à nos questions, nous avons demandé et obtenu lors du dernier conseil municipal de repousser le vote d'une délibération afin d'avoir plus d'éléments pour juger du bien-fondé de ce projet.

La création d'un parcours sportif et d'une aire de jeu à proximité de l'école pose également questions en termes de priorité et de pertinence. Une aire de jeux existe déjà sur la place du foirail. Celle-ci a d'ailleurs bénéficié récemment de travaux de rénovation.

En termes de priorités, nous estimons que la sécurité de l'école en est une et nécessite des investissements urgents. Par ailleurs, en cette période particulière qui creuse les inégalités, l'accent ne devrait-il pas être mis sur d'autres actions ? Comme par exemple la mise en place d'un service d'aide aux devoirs ou la fourniture d'ordinateurs aux élèves qui n'en ont pas à domicile.

Les premiers projets évoqués ne sont pas vraiment étudiés et quantifiés, financièrement et juridiquement.

Sans remettre en cause la bonne volonté de la majorité, il manque à tout cela une vision globale, afin d'engager des actions concertées répondant à cette vision, tout en étant soucieux de hiérarchiser les priorités. C'est le rôle de tout élu responsable.

Didier Lambert, Frédérique Gallitre, Didier Rosec / élus de la liste Bernos-Beaulac, notre village

<https://www.facebook.com/bernos.beaulac.notre.village>

<https://bernosbeaulacnotrevillage.fr/>

ENVIRONNEMENT

Base nautique de Bernos-Beaulac

Depuis plusieurs années, la gestion de la base nautique était dévolue à la CDC du Bazadais. Cette gestion n'était pas gratuite et un montant substantiel devait être versé chaque année par la commune pour cette prise en charge.



La nouvelle équipe municipale a décidé de demander la rétrocession de la base nautique pour pouvoir y développer ses projets :

- La développer écologiquement avec l'aide du Syndicat du Ciron par la mise en œuvre d'un parcours et d'une signalétique pédagogiques autour de la zone humide toute proche.
- La développer touristiquement pour partager notre patrimoine naturel exceptionnel avec les touristes de passage qui profiteront aussi à nos commerçants et nos artisans.

La compensation versée à la CDC était de 24 166,74 euros en 2019. Si la rétrocession est votée par le conseil municipal et le conseil communautaire, cette somme serait donc reversée à la commune. Les redevances des camping-cars étaient de 1 651 euros sur la même période et viendraient s'ajouter à cette somme.

Bien entendu, il y a aussi des coûts qui seraient alors à la charge de la commune :

- L'électricité (2 100 euros).
- Les travaux d'entretien des terrains et chemins (estimés à 1 personne/semaine en moyenne - soit 4 200 euros/an). Les dégâts occasionnés après les dernières inondations ont, de toutes les façons, été en grande partie à la charge de la commune.
- Quelques aménagements concernant le bâtiment du canoë kayak qui est en bon état.

Vous l'aurez calculé, le bilan sera positif et permettra à notre commune d'avoir la pleine maîtrise de son patrimoine.

Ce projet de rétrocession de la halte nautique avec tous les éléments de recettes et de dépenses a été communiqué à l'ensemble de la commission environnement du 14 décembre 2020.

Chenilles processionnaires

En Nouvelle Aquitaine, la chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est considérée comme une espèce proliférante. La toxine contenue par les soies urticantes peut avoir des conséquences sur la santé de tous.



Les animaux sont les premières victimes de cette contamination (chiens, chats, chevaux, moutons et vaches). Curieux, ils peuvent coller la truffe ou la langue sur une belle procession de chenilles. L'inflammation et l'œdème de la langue ou de la muqueuse buccale qui s'en suivent peuvent entraîner des nécroses graves pouvant aller jusqu'à l'ablation de la langue ou à l'euthanasie de l'animal gravement blessé.

Les conséquences sur l'homme sont généralement moins graves. Le contact des soies urticantes de la chenille avec la peau se traduit généralement par une apparition d'éruptions douloureuses, de plaques rouges, avec des démangeaisons sévères ou des sensations de brûlures. Le contact avec les yeux entraîne des conjonctivites, les yeux rouges, douloureux et larmoyants.

Enfin en cas d'inhalation ou d'ingestion, ce sont des maux de gorge, des difficultés à déglutir ou des vomissements et éventuellement des difficultés respiratoires qui peuvent apparaître.

Son activité vorace réduit la croissance et fragilise les forêts de pins et de cèdres. Il est donc nécessaire d'être extrêmement prudent et de lutter contre leur présence.

C'est la période idéale (entre décembre et avril) pour installer des pièges écologiques et réutilisables.

La méthode consiste à disposer autour du tronc de l'arbre infesté une «gouttière» qui intercepte les chenilles, et les dirige vers un sachet rempli de terre où elles se transformeront en nymphes. La lutte peut se faire également de façon mécanique par prélèvement et par destruction manuelle. Malheureusement cela ne peut se faire que sur des arbres de faibles hauteurs. Les nids ainsi coupés doivent être détruits par incinération, par trempage (24h) ou de façon microbiologique.

Si vous souhaitez davantage d'informations, l'Agence Régionale de Santé met en ligne un diaporama :
<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-4>

Travaux forestiers

Les chantiers forestiers seront désormais encadrés par un élu de la commune. François AUDIGNON a la tâche d'y veiller. Leur déclaration par l'entreprise de travaux forestiers est obligatoire en mairie avant la réalisation du chantier. Il faut ensuite réaliser l'état des lieux, surveiller l'éventuelle dégradation des routes ou chemins et le stockage du bois dans les règles de sécurité définies par la loi.

ÉTAT CIVIL

Décès

Mr DUCASSE Jean, décédé le 29/10/2020

Mariage

SANNIER Francis et MORARD Karine le 28/11/2020

HISTOIRES & COUTUMES

L'histoire de la galette remonte à l'Antiquité romaine. Pendant la fête païenne des Saturnales dédiée au dieu Saturne, les Romains désignaient un esclave comme « roi d'un jour ». Les Saturnales étaient en effet une fête d'inversion des rôles. L'heureux élu pouvait alors commander à manger tout ce qui lui faisait envie. Les Romains partageaient un gros gâteau rond, doré comme le soleil.

A la fin du IV^{ème} siècle, l'Église interdit ces fêtes païennes, mais les remplace par une célébration religieuse. Dès le V^{ème} siècle, l'Église accorde une importance considérable à cette tradition qui se tient le jour de l'Épiphanie, soit le 6 janvier. L'Épiphanie (qui vient du grec manifestation ou apparition) est une fête chrétienne, c'est le jour où l'on commémore la visite des trois rois mages, Melchior, Gaspard et Balthazar.

La coutume de tirer les rois : ce sont des moines de Besançon qui, au XIV^{ème} siècle, afin de choisir le maître de chapitre, prirent l'habitude, à chaque Épiphanie, de le tirer au sort en mettant une pièce dans un pain, permettant au clergé de tirer le "Roi des rois". Bien que la gourmandise soit un péché, tout ce beau monde ne tarda pas à remplacer le pain par une brioche...



INFOS PRATIQUES

Vous souhaitez participer à l'élaboration du prochain bulletin municipal ?

Alors n'hésitez pas, vous pouvez nous envoyer vos recettes de cuisine, de produits d'entretien, vos idées et vos propositions... Pour cela, faites les parvenir dès que possible à l'adresse suivante :

bulletin.municipale@bernos-beaulac.fr

Nous serons très heureux de les publier.

Rappel FICHIER D'ALERTE – Vous voulez être prévenu en cas de problème majeur sur la commune, inscrivez vous sur le fichier d'alerte !

Seules les personnes ayant rempli le document seront inscrites, ce n'est donc pas automatique !

document disponible à la Mairie et sur le site de la commune

"Être usager sénior en Sud Gironde"

Le Pôle Territorial Sud Gironde vous propose de l'accompagner dans son action en faveur d'une meilleure santé pour tous et de l'adaptation du territoire aux problématiques du vieillissement. Pour cela, nous avons besoin de votre regard : seniors en Sud Gironde !

Cet accompagnement se déroule sur une demi-journée (environ 2 heures) par mois, vous devez avoir plus de 65 ans, résider dans le Sud Gironde et vous engager du mois de novembre 2020 à juin 2021.

Pour plus de détails <http://www.polesudgironde.fr/p67.html>, au 06.76.54.77.52, ou par mail : axel.campourcy@polesudgironde.fr

LA PAROISSE

Notre Dame de Bernos-Beaulac

Messes : à 11h tous les dimanches dans la cathédrale de Bazas et à 18h les samedis ;
en Janvier : le 23 à Cudos, le 30 à Bernos ; en Février : le 20 à Cudos, le 27 à Bernos ; en Mars : le 20 à Cudos.

"Agir pour le bien de chacun, respecter la liberté et la dignité de chacun, n'offenser aucune créature... De l'humour bien sûr mais aussi beaucoup d'amour dans la façon de dire les choses... Écoute... Ce que tu fais au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que tu le fais..." J-C. !

A propos de votre bulletin municipal

Directrice de publication – Jacqueline
LARTIGUE RENOUIL
Rédaction – Isabelle BERNARD

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE



MAIRIE BERNOS BEAULAC

WWW.BERNOS-BEAULAC.FR

Mairie de Bernos Beaulac

1 le Bourg Ouest, 33430 BERNOS BEAULAC

05 56 25 41 42

mail : mairie@bernos-beaulac.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

9h-12h / 14h-17h

Vendredi de 9h-12h / 14h-16h.